



AG2R LA MONDIALE

La transmission d'entreprise dans le cadre de la crise sanitaire

Webinaire, Vendredi 26 Juin 2026

**ORDRE DES
EXPERTS-COMPTABLES** *ec*
Région Orléans

Programme

- Introduction
- Organiser un cumul emploi-retraite
- Intégrer une transmission rapide dans un projet de vie future
- En tant que repreneur, comment s'organiser au mieux
- Conclusion





Introduction

Yann ALBERT

Animateur Régional Transmission d'Entreprise Organisée

Bruno LUCIANI

Responsable Régional Auprès des Conseils



Cumul emploi retraite : comment s'organiser





Dirigeant Opérationnel Propriétaire : LES 3 PILIERS DU PATRIMOINE

STOCKS

**Patrimoine
Professionnel**

**Patrimoine
Privé**

**Patrimoine
Social**
Droits sociaux

FLUX

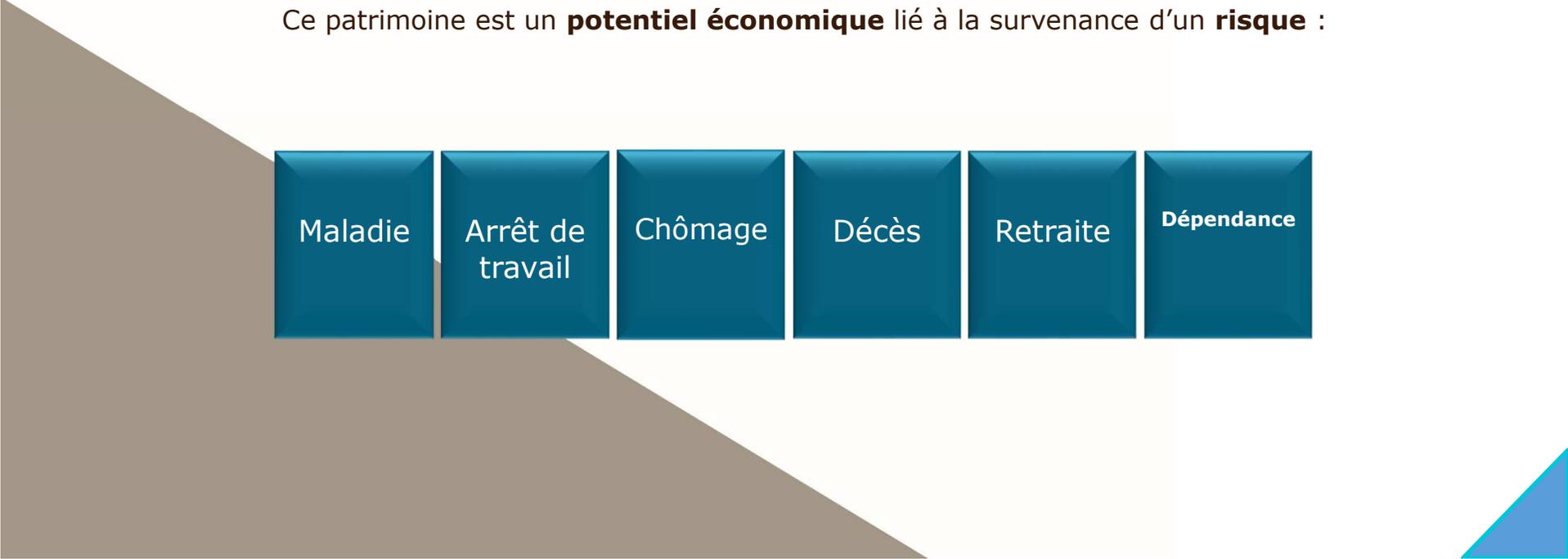




Le patrimoine social

Ensemble de **droits**, acquis par un assuré du fait des **cotisations sociales** obligatoires ou facultatives qui ont été réglées tout au long de sa carrière.

Ce patrimoine est un **potentiel économique** lié à la survenance d'un **risque** :



Maladie

Arrêt de
travail

Chômage

Décès

Retraite

Dépendance



STOCKS

**Patrimoine
Professionnel**

**Patrimoine
Privé**

**Patrimoine
Social**
Droits sociaux

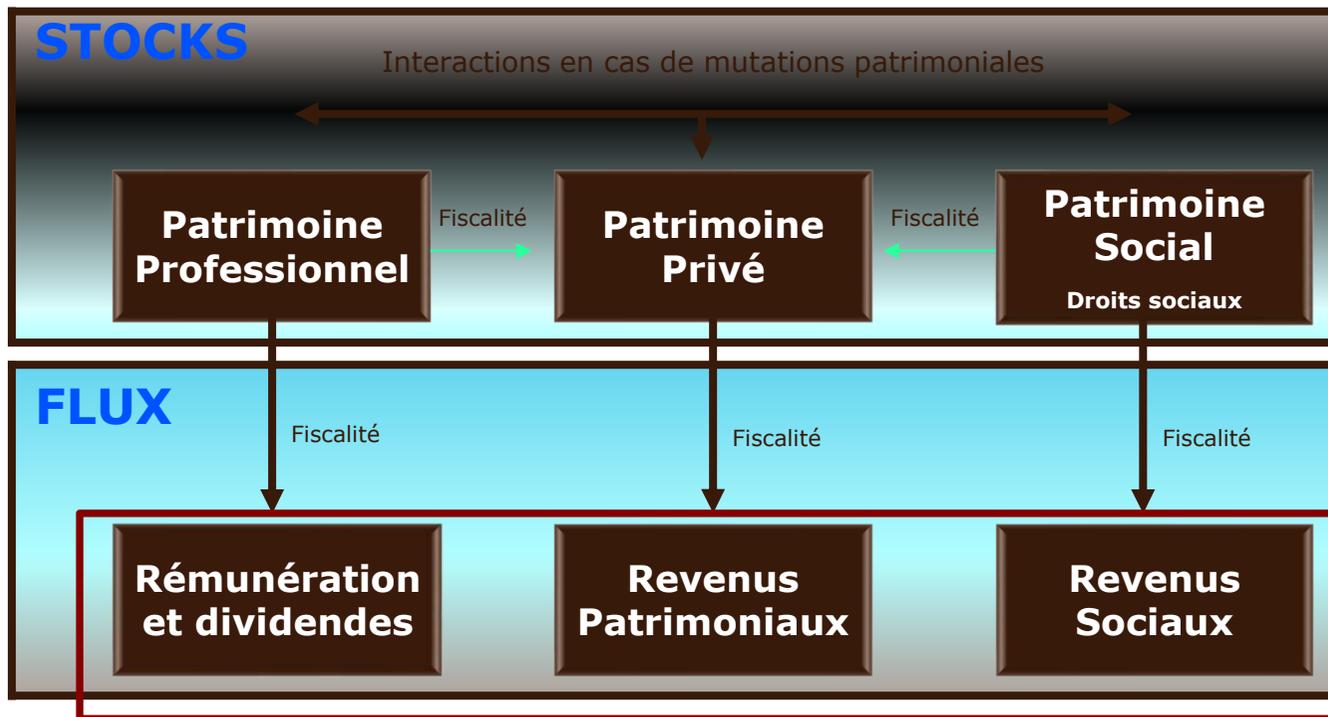
FLUX

**Rémunération
et dividendes**

**Revenus
Patrimoniaux**

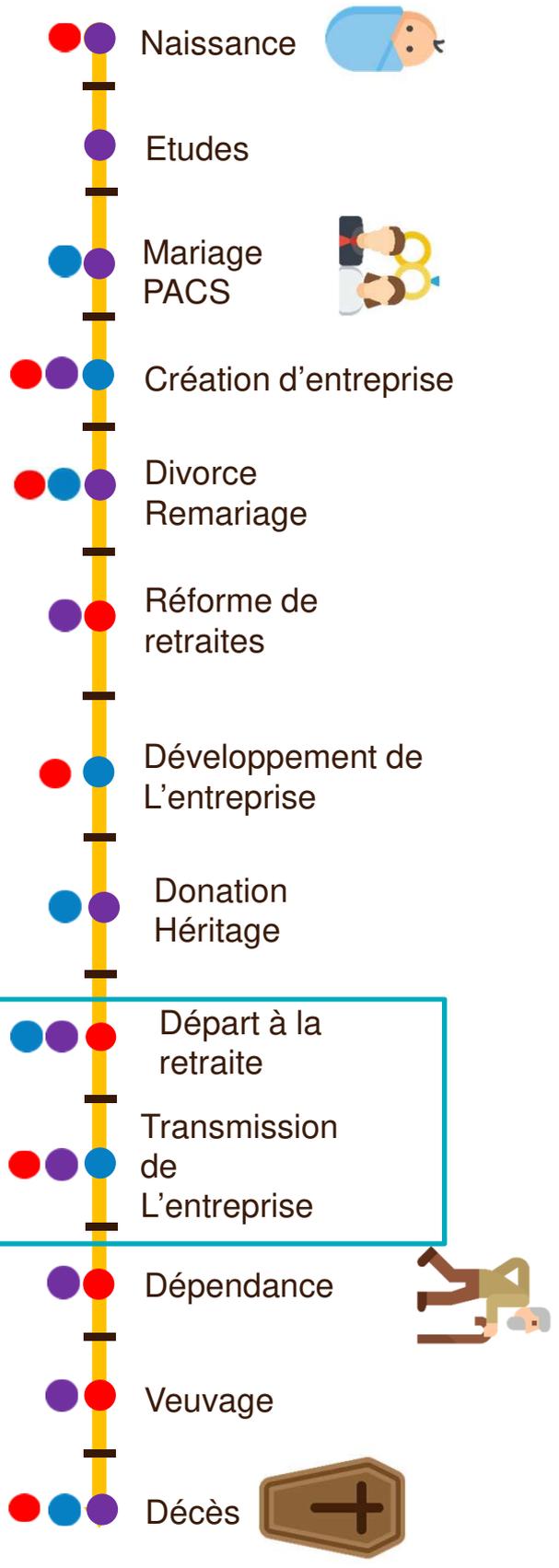
**Revenus
Sociaux**





TRAIN DE VIE DU FOYER

La ligne de Vie de notre client



Privé	●
Professionnel	●
Social	●





Quelques rappels :

En cas de liquidation d'un premier régime de base
après le 1er janvier 2015



**Cumul
emploi retraite
libéralisé
ou plafonné**



**En principe
cessation de toutes
activités professionnelles**



**Cristallisation
des droits dans toutes
les caisses**





CER libéralisé .. ou plafonné ?

CER libéralisé

- Âge légal atteint
- durée d'assurance pour taux plein ou âge taux plein
- liquidation ensemble de ses régimes

Aucune contrainte sur revenu ou pour le salarié

CER plafonné

Les autres cas

Contraintes sur revenu et continuité d'activité

Merci de vous rapprocher de votre RRIC pour plus de précisions sur ces éléments et contraintes





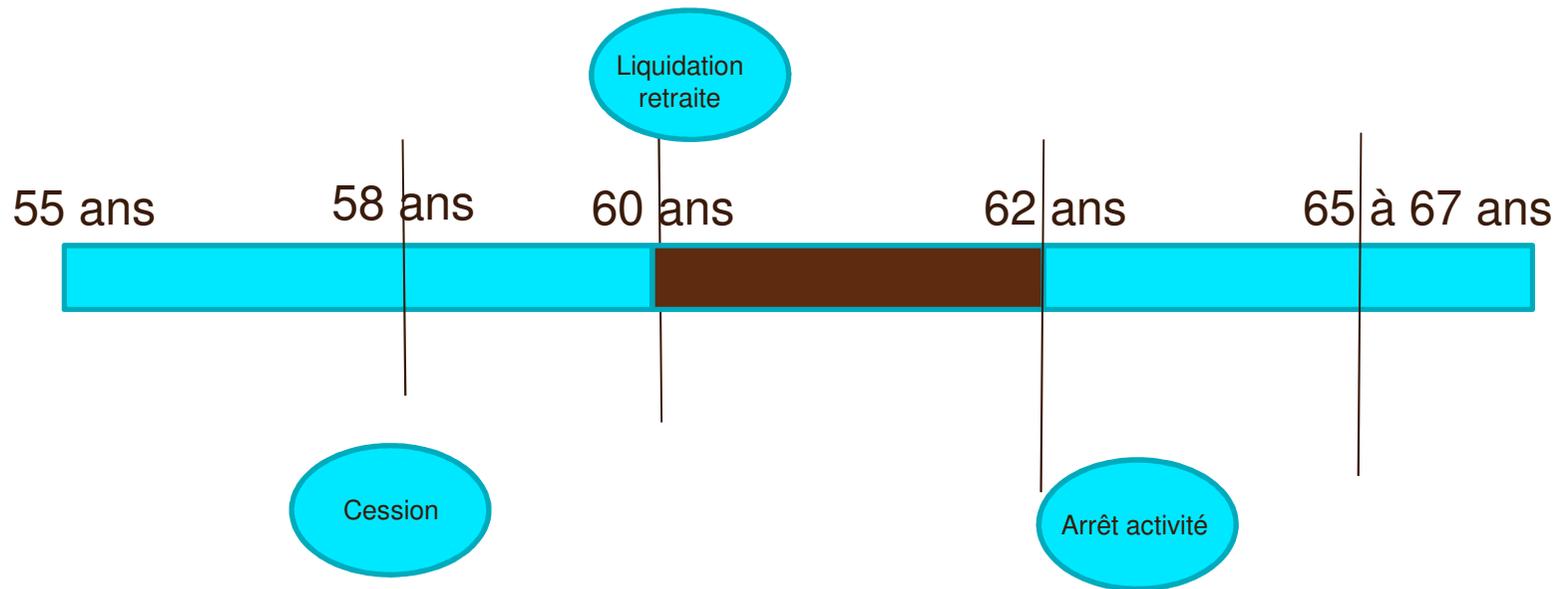
CER lié à une réflexion de transmission d'entreprise / cas 1

- Dirigeant de 58 ans : cession
- PV de cession de 2M€
- 100 000 € de SAB
- Souhaite 60 000 € de revenu post cession
- Retraite estimée à 50 000 €
- Société créée en 1989 et acquise en 2001
- A acquis 160 trimestres à ce jour

Quelle analyse sociale ?

- Quelle analyse fiscale ?

- Quelle analyse patrimoniale ?



il lui en manque 8 trimestres à cotiser pour bénéficier du taux plein à 60 ans, que faire ?



Mix Social / fiscal : CER – carrière longue – abattement « départ en retraite »

- Exercer **son mandat au sein de la société cédée** et démissionner dans les 24 mois qui suivent la cession.

- Exercer une activité **non salariée** auprès de la société dont les titres ou droits sont cédés (par exemple consultant ou tuteur au sens de l'article L129-1 du code de commerce)

- Exercer une activité professionnelle dans une autre société **y compris la société cessionnaire** (BOI-RPPM-PVBMI-20-20-20-40-360)



Importance de connaître l'historique d'une structure : possibilité d'activer l'abattement renforcé "régime des créateurs"





•Analyse sociale

Eligibilité au départ à 60 ans pour carrière longue si cotisation des trimestres nécessaires.

CER plafonné entre 60 et 62 ans

•Analyse fiscale

Régime de droit commun sur PFU = 34%

Reste net si régime de droit commun 1 320 K€

Régime des départs en retraite sur PV Privées (abattement 500K) et PFU = 30,80 % / Reste net : 1 384 K€

Gain fiscal 64 000 € si liquidation des droits à retraite dans les 24 mois (soit à 60 ans);

Il ne peut pas bénéficier de l'abattement renforcé pour "régime des créateurs" (reste net potentiel) : 1 441 k€

•Analyse patrimoniale

En fonction des besoins budgétaires exprimés par Monsieur : détermination d'un revenu par période (notion de « rémunération normale » = **point de vigilance !**)

Perception de la retraite de 60 à 62 ans – Gain social (CER plafonné = **point de vigilance !**)

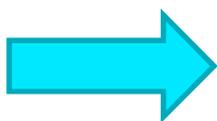
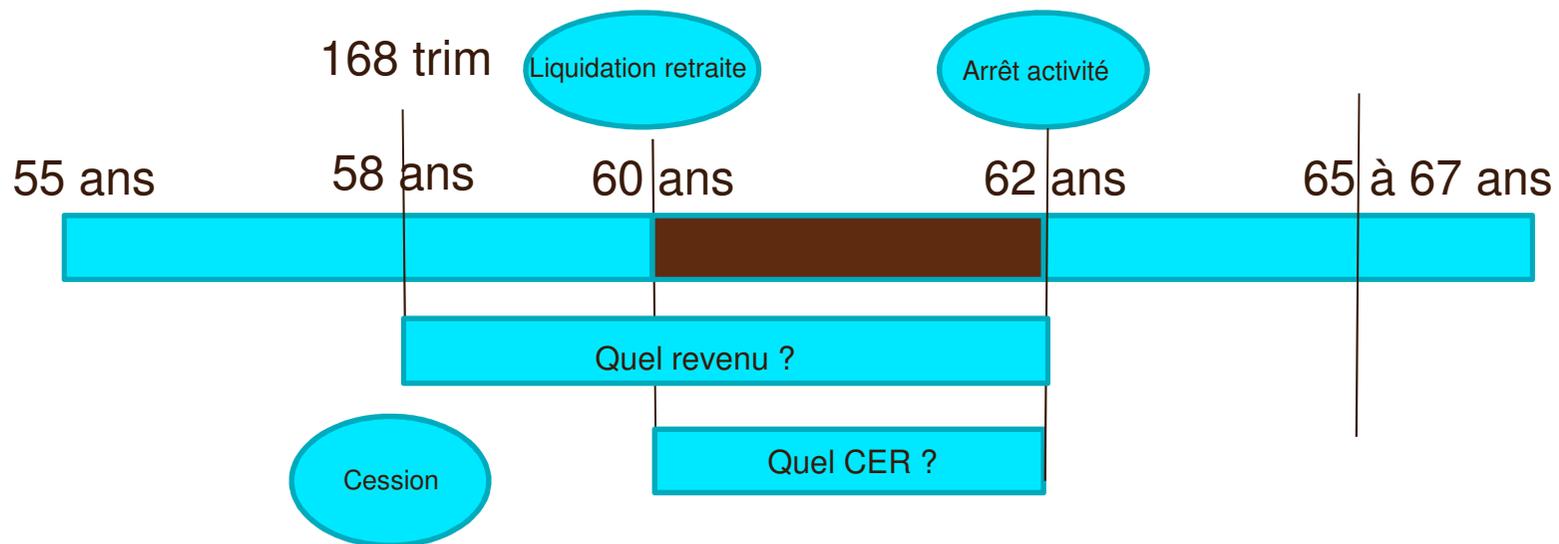




CER lié à une réflexion de transmission d'entreprise / **cas 2**

- Dirigeant de 58 ans
- PV de cession de 2M€
- 100 000 € de SAB
- Souhaite 60 000 € de revenu post cession
- Retraite estimée à 50 000 €
- Société créée en 1989 et acquise en 2001
- A acquis 168 trimestres à ce jour
- Il souhaite accompagner son fils repreneur pendant 4 ans

- Quelle analyse sociale ?
 - Quelle analyse fiscale ?
 - Quelle analyse patrimoniale ?
- 



Connaitre les besoins en budget de vie future de Monsieur pour permettre d'organiser au mieux la transmission à son fils : arbitrer entre vente et donation



•Analyse sociale

Eligibilité au départ à 60 ans pour carrière longue.

Quel statut pour accompagner son fils lors de la reprise ?

•Analyse fiscale

Régime de droit commun sur PFU = 34%

Reste net si régime de droit commun 1 320 K€

Régime des départs en retraite sur PV Privées (abattement 500K) et PFU = 30,80 % / Reste net : 1 384 K€

Gain fiscal 64 000 € si liquidation des droits à retraite dans les 24 mois (soit à 60 ans);

Il ne peut pas bénéficier de l'abattement renforcé pour "régime des créateurs" (reste net potentiel) : 1 441 k€

•Analyse patrimoniale

En fonction des besoins budgétaires exprimés par Monsieur : détermination d'un revenu dans le cadre de l'accompagnement à la reprise.

Perception de la retraite de 60 à 62 ans – Gain social (CER plafonné = **point de vigilance !**)



Compatibilité entre le CER et la Fiscalité de cession

Impact Social



Liquidation à 60 ans
CER plafonné
Carrières longues
Cristallisation des droits

62 ans CER déplafonné

GAIN SOCIAL : Retraite x Nbre années CER

65 ans Cessation
définitive d'activité

VS

Impact Fiscal



Pression fiscale



En tant que repreneur...

Avez-vous des questions ?



Projet de vie et transmission



Proposition d'accompagnement interprofessionnel

Organisation de:

- La valorisation et la protection de son entreprise
- Sa protection sociale future
- Son revenu futur
- La transmission de son patrimoine privé et professionnel
- La protection de son patrimoine

Le tout au plus près des objectifs du client

Contexte et situation

• Situation familiale

- François TeoTop âgé de 58 ans
- Isabelle TeoTop âgée de 58 ans
- Mariés régime Communauté légale en 1982 avec Donation au dernier vivant
- 2 enfants Marc étudiant et Léa qui vient de terminer ses études à New-York

Situation professionnelle

- François est gérant de l'EURL TeoTop (création de la structure en 1985), qu'il a acheté en 1999 avec 100 000€ de fonds communs, il prend régulièrement 80 000€ de rémunération Art62
- Entreprise évaluée à 850 000€
- 6 salariés,
- prévoyance conventionnelle, pas de mutuelle,
- un contrat de retraite collectif en place chez Axa pour 15 000€ de prime annuelle
- Isabelle est salariée cadre commerciale dans une agence de voyages, elle gagne 36 000€ brut

Contexte et situation

• Situation sociale

- François : retraite en cotisant jusqu'à 62 ans , taux plein : 1 642 €/mois ou 19 711€/an
 - À ce jour il a cotisé 168 Trimestres, ayant débuté son activité à 17 ans.
- Isabelle : retraite à 62 ans , taux plein: 1 280 €/mois ou 15 168 €/an

Situation Patrimoniale

- Résidence principale : 400 000€
- Maison de vacances : 250 000€
- Liquidités : 198 000€ au crédit agricole dont une assurance vie chacun pour 30 000€ (bénéficiaire le conjoint)
- SCI à l'IR détenant les locaux pro afin de conserver des revenus fonciers (prêt de 2 000€/mois à terme dans 4 ans et 2000€/mois de loyers)

Train de Vie

- Mr estime le besoin de train de vie à 4 000 € / mois nets d'impôts
- Mme conserve sa situation actuelle et donc ses revenus



1 - Protection sociale

- Durée de référence pour l'année de naissance : **168 trimestres**
- 5 Trimestres cotisés avant la fin de l'année de ses 20 ans : **Oui**
- Trimestres retenus pour le départ à 60 ans:
 - Période Salariée 96
 - SSI 72 trimestres au 31/12/2019
- Total trimestres considérés: **168**

On retiendra donc l'âge légal pour l'ouverture des droits à 60 ans avec une retraite estimée de 17 180 €/an suite à un arrêt d'activité à 58 ans

Il est essentiel de faire une demande de validation à la caisse compétente



2 – Revenus futurs

Mr TEOTOP a chiffré le besoin du couple sur différentes périodes, évaluons les manques éventuels sur cette durée

Désignation	58/60 MONSIEUR	60 ANS MONSIEUR (retraite)	62 ANS MADAME (retraite)	70 ANS MADAME (72 MONS)	VEUVAGE MADAME
Début de période	01/2020	01/2022	01/2024	01/2034	01/2047
Durée de la période en mois	24	24	120	156	60
Durée de la période en année	2	2	10	13	5
Ressources financières					
REVENUS ACTIVITE MONSIEUR					
REVENUS ACTIVITE MADAME	28 000	28 000			
RETRAITE MONSIEUR		21 980	21 980	21 980	
RETRAITE MADAME			15 000	15 000	25 000
FONCIER	24 000	24 000	24 000	24 000	24 000
Charges et dettes probables					
IR	2 644	7 168	5 220	5 220	7 968
ETUDES ENFANTS	15 600	15 600			
PRET SCI	24 000	24 000			
Besoin - train de vie					
Besoin train de vie annuel	48 000	48 000	63 000	48 000	40 000
Manque ou surplus Annuel	- 38 244	- 20 788	- 7 240	7 760	1 032
Manque ou surplus sur la période	- 76 488	- 41 576	- 72 400	100 880	5 160

Etat de vos besoins futurs en équivalent épargne				
	Court terme	Moyen terme	Long terme	Total
Analyse de vos flux futurs(ressources/besoins)				
Vos ressources financières	251 960	243 920	1 403 620	1 899 500
Vos besoins train de vie + charges/dettes	370 024	272 880	1 341 020	1 983 924
Vos flux financiers: Manque ou surplus	- 118 064	- 28 960	62 600	- 84 424
Besoins de liquidités				
				0
				0
				0
				0
				0
				0
Total des besoins de liquidités	0	0	0	0
Solde de vos flux cumulés et de vos besoins de liquidités	- 118 064	- 28 960	62 600	- 84 424



2 – Revenus futurs

- De 58 à 60 ans :
 - Il va donc devoir financer 2 années avec son épargne soit $38\,244\text{ €} \times 2 = 76\,488\text{ €}$
 - De 60 à 62 ans :
 - Sa retraite à 60 ans avec arrêt des cotisations à 58 ans :
1 831 €/mois : 17 180 € (RO) + 4 800 € (Madelin)
 - Besoin $20\,788\text{ €} \times 2 = 41\,576\text{ €}$
 - Besoin total **118 064 €** entre 58 ans et 62 ans
- 



3 -Transmission de patrimoine professionnel

- Prix de cession: 850 000€
 - Plus value 750 000 €
 - Régime Fiscal pour ce client dans le contexte du régime incitatif pour départ en retraite : abattement fixe de 500000€ sur la plus value.
 - Impôt à payer PFO : 32 000 € / IR (TMI 45%) : 112 500 €
 - PS : 17,2 %
 - A payer (PFU) : 161 000 €
 - Reste net (post CEHR) : 659 000 €
 - Pression fiscale : $(850\ 000 - 659\ 000\ €) / 850\ 000 = 22\ %$
- 

Etat de vos besoins futurs en équivalent épargne

Analyse de vos flux futurs(ressources/besoins)

	Court terme	Moyen terme	Long terme	Total
Vos ressources financières	251 960	243 920	1 403 620	1 899 500
Vos besoins train de vie + charges/dettes	370 024	272 880	1 341 020	1 983 924
Vos flux financiers: Manque ou surplus	- 118 064	- 28 960	62 600	- 84 424

Besoins de liquidités

Total des besoins de liquidités 0 0 0 0

Solde de vos flux cumulés et de vos besoins de liquidités

- 118 064 - 28 960 62 600 - 84 424

Synthèse sur votre projet

	Court terme	Moyen terme	Long terme	Cumul
Vos capitaux existants	62 000	60 000	76 000	198 000
Liquidités à venir	659 000	0	0	659 000
Solde flux financiers et besoins liquidités	- 118 064	- 28 960	62 600	- 84 424
Reste net tous besoins assumés	602 936	31 040	214 600	772 576



4 -Transmission et protection de son patrimoine

Problématiques restant à travailler :

- De potentiels droits succession à alléger
- Conséquences civiles de l'arrêt Bacquet sur ses contrats d'assurance vie au Crédit Agricole (quelle solution ? préciput ?)
- Les enfants sont bientôt installés, des donations sont-elles envisageables ?
- La transmission aux enfants reste à préparer on pourra peut-être gagner 20% des droits de succession





Synthèse de la transmission préparée

Cessation d'activité à 58 ans et cession d'entreprise	RETRAITE 62 ANS	RETRAITE 60 ANS	GAIN - PERTE
BESOINS EN REVENUS FUTURS PERIODE TRANSITOIRE (58 – 62 ans)	192 000 €	118 064 € <i>(retraite plus tôt)</i>	+ 73936 €
RESTE NET APRES CESSION	595 000 €	659 000 € <i>(fiscalité départ en retraite)</i>	+ 64 000 €
Total en €			137 936 €





En tant que repreneur...

Avez-vous des questions ?



Repreneur : quelle organisation sociale





En tant que repreneur...

- Christophe DURAND est dirigeant de la SAS DURAND Industries société spécialisée dans la mécanique de précision qui est en plein développement depuis plusieurs années.
- La situation actuelle lui a ouvert de nouvelles opportunités commerciales. Christophe va faire une offre pour acquérir une société qui lui permettrait de compléter sa gamme de services.





En tant que repreneur...

- Cette acquisition va être financée grâce à la holding CD Invest, de Christophe avec laquelle il avait fait acquis sa société actuelle.
- Avec cette nouvelle société, il ne sait pas s'il doit rester salarié de DURAND Industries ou 'monter' sur la holding pour diriger ce nouveau groupe.
- Avec son expert-comptable, les aspects fiscaux, juridiques et financiers ont été traités, il ne reste que la question de son statut social à régler...





En tant que repreneur...

- Christophe va donc devoir choisir de rester salarié sur DURAND Industries ou devenir gérant majoritaire de la holding CD Invest.
- Nous allons étudier l'impact de ce choix sur sa protection sociale, ses revenus tout en maintenant la même enveloppe de rémunération pour le groupe.



Coût annuel du
salaire de
Christophe

Salaire brut	101 050 €	Charges salariales			Charges Patronales		
		Base	Taux	Montant	Base	Taux	Montant
Excédent Social	3 438 €						
Avant. en nature	4 950 €						
<i>Sécurité sociale</i>							
Maladie				109 438 €	13 %	14 227 €	
Caisse nat. Solidarité et autonomie				109 438 €	0,3 %	328 €	
Vieillesse (tranche A)	41 136 €	6,9 %	2 838 €	41 136 €	8,55 %	3 517 €	
Vieillesse (totalité)	109 438 €	0,4 %	438 €	109 438 €	1,9 %	2 079 €	
Allocations familiales				109 438 €	5,25 %	5 746 €	
Accident du travail				109 438 €	1,2 %	1 313 €	
Aide au logement (tranche A)				41 136 €	0,1 %	41 €	
<i>Retraite Complémentaire</i>							
Tranche A	41 136 €	3,15 %	1 296 €	41 136 €	4,72 %	1 942 €	
Tranche B	68 302 €	8,64 %	5 901 €	68 302 €	12,95 %	8 845 €	
CET	109 438 €	0,14 %	153 €	109 438 €	0,21 %	230 €	
CEG Tranche A	41 136 €	0,86 %	354 €	41 136 €	1,29 %	531 €	
CEG Tranche B	68 302 €	1,08 %	738 €	68 302 €	1,62 %	1 106 €	
<i>Prévoyance article 83</i>							
Tranche A				41 136 €	5,01 %	2 061 €	
Tranche B				64 864 €	8,38 %	5 436 €	
<i>Autres</i>							
Forfait social prévoyance				4 058 €	8 %	325 €	
APEC	109 438 €	0,024 %	26 €	109 438 €	0,036 %	39 €	
Apprentissage/Cont. au Dévpt Appr				109 438 €	0,68 %	744 €	
Participation Formation				109 438 €	1 %	1 094 €	
CSG déductible / Taxe sur salaires	111 642 €	6,8 %	7 592 €				
CSG / CRDS non déductible	111 642 €	2,9 %	3 238 €				
Cotisations salariales déductibles		19 336 €		Charges patronales		49 605 €	
Excédent Fiscal		3 320 €					
Net Imposable		89 984 €					
Net à payer		78 477 €		Coût Global		155 605 €	

	<i>Vous</i>	<i>Votre Conjoint</i>
Traitements et salaires	89 984 €	0 €
Abattements	8 998 €	0 €
Net imposable	80 986 €	0 €
Total imposable	80 986 €	0 €



<i>Informations</i>	
Quotient familial	26 995 €
Tranche Marg Imp	30 %(*)
Taux Moy Imp	11,37 %

<i>Foyer</i>	
Revenu imposable	80 986 €
Impôt brut	9 207 €
Montant de l'impôt	9 207 €

(*) TMI issu du plafonnement de l'avantage du quotient familial

	<i>Vous</i>	<i>Votre Conjoint</i>
Revenu Net	78 477 €	0 €
Total des revenus	78 477 €	0 €
Impôts	9 207 €	
Disponible	69 269 €	

		Monsieur CHRISTOPHE DURAND		
		Régime obligatoire	Compléments actuels	TOTAL
Arrêt de travail temporaire				
Indemnités journalières (€/jour)				
Avant 3 jours	0 €	0 €	0 €	
de 4 à 30 jours	46 €	0 €	46 €	
de 31 à 1095 jours	46 €	187 €	232 €	
Maladie Redoutée				
Capital	0 €	0 €	0 €	
Invalidité				
Rente annuelle (€/an)	19 874 €	64 232 €	84 106 €	
Capital	0 €	0 €	0 €	
Décès				
Capital Maladie	3 450 €	477 000 €	480 450 €	
<i>Dont versés sous forme de capital</i>		477 000 €	477 000 €	
Capital Accident	3 450 €	477 000 €	480 450 €	
<i>Dont versés sous forme de capital</i>		477 000 €	477 000 €	
Rente annuelle Orphelin (€/an)	0 €	0 €	0 €	
Capital Rente conjoint	0 €	0 €	0 €	
Rente conjoint (€/an)	0 €	0 €	0 €	
Rente conjoint temporaire (jusque 62 ans) (€/an)	0 €	0 €	0 €	

**Monsieur
CHRISTOPHE
DURAND**

**Cessation d'activité : 65 ans
Liquidation : 65 ans**

	DROITS PROPRES
	Christophe
<i>Régimes de base</i>	19 367 €
<i>Complémentaires obligatoires</i>	26 387 €
<i>Art 83, Madelin et PERP</i>	0 €
<i>Autre Capitalisation</i>	0 €
Total	45 754 €
<i>Soit €/mois</i>	3 813 €
<i>Revenus</i>	106 000 €
<i>Taux de remplacement</i>	43,16 %
<i>Dont issu de régimes facultatifs (art. 107)</i>	0 %
<i>Capital fin de carrière</i>	0 €



En tant que repreneur...

En synthèse :

Le coût du salaire de Christophe pour DURAND Industries est de 155.605 €.

Par les cotisations sociales payées, il est couvert en cas d'arrêt de travail pour 80 % de son salaire brut, en cas de décès, son épouse percevrait un capital 480.000 €;

La retraite à laquelle il peut prétendre est de 45.754 € nets par an.

Son revenu disponible après impôts s'élève à 69.269 €





En tant que repreneur...

Voici donc les hypothèses à partir desquelles nous allons travailler pour mesurer quel statut est 'socialement' le mieux adapté et le plus rentable.

Compte tenu de la situation et du cadre de l'opération, Christophe souhaite savoir quel est le montant de l'économie qui peut être faite afin de limiter le recours à l'endettement.





Monsieur CHRISTOPHE DURAND		Régime obligatoire		Compléments actuels		TOTAL
Arrêt de travail temporaire						
Indemnités journalières (€/jour)						
Avant 7 jours		0 €	0 €			0 €
de 8 à 30 jours		23 €	0 €			23 €
de 31 à 1095 jours		23 €	211 €			233 €
Maladie Redoutée						
Capital		0 €	0 €			0 €
Invalidité						
Rente annuelle (€/an)		19 874 €	64 863 €			84 737 €
Capital		0 €	0 €			0 €
Décès						
Capital Maladie		12 341 €	480 468 €			492 809 €
Dont versés sous forme de rente			0 €			0 €
Dont versés sous forme de capital			480 468 €			480 468 €
Capital Accident		12 341 €	840 820 €			853 161 €
Dont versés sous forme de rente			0 €			0 €
Dont versés sous forme de capital			840 820 €			840 820 €
Post-Activité		3 291 €	0 €			3 291 €
Rente annuelle Orphelin (€/an)		0 €	0 €			0 €
Capital Rente conjoint		0 €	0 €			0 €
Rente conjoint (€/an)		0 €	0 €			0 €
Rente conjoint temporaire (jusque 62 ans) (€/an)		0 €	0 €			0 €



Monsieur
CHRISTOPHE
DURAND

Cessation d'activité : 65 ans
Liquidation : 65 ans

DROITS PROPRES	
	Christophe
Régimes de base	19 367 €
Complémentaires obligatoires	16 781 €
Art 83, Madelin et PERP	9 420 €
Autre Capitalisation	0 €
Total	45 568 €
Soit €/mois Revenus	3 797 € 106 000 €
Taux de remplacement	42,99 %
Dont issu de régimes facultatifs (art. 107)	8,89 %
Capital fin de carrière	0 €

Monsieur
CHRISTOPHE
DURAND

SSI (ORGANIC)

Revenu brut Dont dividendes	95 776 € 0 €	Montant Assiette	Taux Cotisation	Montant Cotisation
<i>Charges Sociales</i>				
Assurance Maladie Tranche 1	41 136 €	6,35 %	2 612 €	
Assurance Maladie Tranche 2	54 640 €	6,35 %	3 470 €	
Indemnité Journalière Tranche 1	41 136 €	0,85 %	350 €	
Indemnité Journalière Tranche 2	54 640 €	0,85 %	464 €	
Allocation Familiale	95 776 €	3,1 %	2 969 €	
Prévoyance Invalidité DC	41 136 €	1,3 %	535 €	
Assurance vieillesse Tranche 1	41 136 €	17,75 %	7 302 €	
Assurance vieillesse Tranche 2	54 640 €	0,6 %	328 €	
RCI Tranche 1	37 960 €	7 %	2 657 €	
RCI Tranche 2	57 816 €	8 %	4 625 €	
Contribution Formation Prof.	41 136 €	0,25 %	103 €	
Total charges sociales			25 414 €	
<i>CSG</i>				
CSG Déductible	121 190 €	6,8 %	8 241 €	
CSG et CRDS non déductible	121 190 €	2,9 %	3 515 €	

Total global charges	37 170 €	
Revenu Net	76 198 €	
Cotisation art 62 déductible	14 230 €	
Cotisation art62 non déductible	1 833 €	
Rémunération à déclarer	81 546 €	Coût total 129 431 €



	<i>Vous</i>	<i>Votre Conjoint</i>
Revenus Non salarié	81 546 €	0 €
Abattements	8 155 €	0 €
Net imposable	73 391 €	0 €
Total imposable	73 391 €	0 €



Informations

Quotient familial	24 464 €
Tranche Marg Imp	30 %(*)
Taux Moy Imp	9,44 %

(*) TMI issu du plafonnement de l'avantage du quotient familial

<i>Foyer</i>	
Revenu imposable	73 391 €
Impôt brut	6 929 €
Montant de l'impôt	6 929 €

	<i>Vous</i>	<i>Votre Conjoint</i>
Revenu Net	76 198 €	0 €
Total des revenus	76 198 €	0 €
Impôts	6 929 €	
Disponible	69 269 €	





En tant que repreneur...

Avez-vous des questions ?



Merci de votre attention et de votre participation

Nous espérons vous revoir... en vrai
prochainement !!

